



TIDE PYRACLOSTROBIN SHIELD

EMULSIFIABLE CONCENTRATE COMMERCIAL

Broad spectrum fungicide for use in cereals, corn, edible-podded legume vegetables (Crop Subgroup 6-A), succulent shelled beans and peas (Crop Subgroup 6-B), dried shelled peas and beans (Crop Subgroup 6-C including pulses such as chickpea, lentils, dry field peas), soybeans, potatoes, sugar beets, flax, sunflower, rapeseed, canola, canola quality Brassica juncea, mustard (oilseed and condiment), bluegrasses, fescues and ryegrasses grown for seed and alfalfa for seed production (in Manitoba, Saskatchewan, Alberta and the Peace River Region of British Columbia) and Timothy

ACTIVE INGREDIENT: Pyraclostrobin.....250 g/L

REGISTRATION NUMBER: 35577 PEST CONTROL PRODUCTS ACT

DANGER



POISON

SKIN AND EYE IRRITANT

READ THE LABEL AND ATTACHED BROCHURE BEFORE USING

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN

Distributed by:

Tide International Canada, Inc.
245 Hanlon Creek Boulevard, Unit 102,
Guelph, Ontario,
N1C 0A1
+1-866-699-7717

For Chemical Emergency: Spill, Leak, Fire, Exposure, or
Accident, Call CHEMTREC 1-800-424-9300

Net Contents: 6.5 L

Lot No.: See container

CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE COMMERCIAL

Fongicide à large spectre pour usage dans les céréales, le maïs, les légumineuses à gousses comestibles (sous-groupe de culture 6-A), les haricots et pois sans gousses consommés verts (sous-groupe de culture 6-B), les haricots et pois secs sans gousses (sous-groupe de culture 6-C incluant légumineuses à grains comme pois chiches, lentilles, pois secs de grande culture), le soja, les pommes de terre, les betteraves à sucre, le lin, le tournesol, le colza, le canola, le canola de type Brassica juncea, la moutarde (oléagineux et condiment), les pâturens, les fétuques et le ray-grass cultivés pour la semence et la luzerne cultivée pour la production de semences (au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et dans la région de la Rivière de la paix en Colombie-Britannique) et fléole

PRINCIPE ACTIF : Pyraclostrobine.....250 g/L

NO D'HOMOLOGATION : 35577 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRE

DANGER



POISON

IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JONTE AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Distribué par :

Tide International Canada, Inc.
245 Hanlon Creek Boulevard, Unit 102,
Guelph, Ontario,
N1C 0A1
+1-866-699-7717

En cas d'urgence chimique : déversement, fuite, incendie,
exposition ou accident,appelez CHEMTREC 1-800-424-9300.

Contenu Net: 6.5 L

N° de lot : Voir conteneur



PRECAUTIONS: 1.KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN. 2.Fatal if swallowed. 3.Severely irritating to the eye. Causes skin irritation. DO NOT get in eyes or on skin or clothing. 4.Wash thoroughly after handling and before eating, drinking or smoking. 5.Wear coveralls over a long-sleeved shirt, long pants, chemical-resistant gloves, socks and chemical-resistant footwear during mixing, loading, application, clean-up and repair. 6.In use, wear protective eyewear (goggles or face shield) during mixing, loading, clean-up and repair. Coveralls and chemical-resistant gloves are not required during application within a closed cab or cockpit. 6.If clothing becomes contaminated, remove and wash separately from household laundry before reuse. 7.Clean spray equipment thoroughly after use. 8.Apply only when the potential for drift beyond the area to be treated is minimal. Take into consideration wind speed, wind direction, temperature inversions, application equipment, and sprayer settings. 9.This product contains an active ingredient and aromatic petroleum distillates which are toxic to aquatic organisms. DO NOT contaminate irrigation or drinking water supplies or aquatic habitats by cleaning of equipment or disposal of wastes. 10.DONOT enter or allow worker entry into treated areas during the restricted-entry interval (REI) of 12 hours. 11.Custom applicators must use ground boom equipment with a closed cab that provides both a physical barrier and respiratory protection (such as dust/mist filtering and/or vapour/gas purification system). The closed cab must have a chemical-resistant barrier that totally surrounds the occupant and prevents contact with pesticides outside the cab. **ENVIRONMENTAL PRECAUTIONS:** Toxic to aquatic organisms, non-target terrestrial plants and small wild mammals. Observe spray buffer zones specified under DIRECTIONS FOR USE. To reduce runoff from treated areas into aquatic habitats, avoid application to areas with a moderate to steep slope, compacted soil, or clay. Avoid application when heavy rain is forecast. Contamination of aquatic areas as a result of runoff may be reduced by including a vegetative filter strip between the treated area and the edge of the water body. Additional guidance can be found on the Runoff Mitigation portion of the Canada.ca website. This product contains an active ingredient and aromatic petroleum distillates, which are toxic to aquatic organisms. **FIRST AID:** If swallowed: Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give any liquid to the person. Do not give anything by mouth to an unconscious person. If on skin or clothing: Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15–20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice. If inhaled: Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice. If in eyes: Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15–20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice. Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention. **TOXICOLOGICAL INFORMATION:** This product contains petroleum distillates. Vomiting may cause aspiration pneumonia. The patient should be treated symptomatically. **STORAGE:** 1.Store in original tightly closed container. Protect from freezing. 2. Do not ship. Store this product away from food, feed, seed and fertilizers. 3. Store in cool, dry, locked, well-ventilated area without floor drain. **DISPOSAL:** For recyclable Containers DO NOT reuse this container for any purpose. This is a recyclable container, and is to be disposed of at a container collection site. Contact your local distributor/dealer or municipality for the location of the nearest collection site. Before taking the container to the collection site: 1.Triple- or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank. 2.Make the empty, rinsed container unsuitable for further use. If there is no container collection site in your area, dispose of the container in accordance with provincial/territorial requirements. **For Returnable Containers:** DO NOT reuse this container for any purpose. For disposal, this empty container may be returned to the point of purchase (distributor/dealer). **For Refillable Containers:** For disposal, this container may be returned to the point of purchase (distributor/dealer). It must be refilled by the distributor/dealer with the same product. DO NOT reuse this container for any other purpose. **For Non-Returnable Containers:** Triple or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank. Follow provincial/territorial instructions for any required additional cleaning of the container prior to its disposal. Make the empty rinsed container unsuitable for further use. Dispose of the container in accordance with provincial/territorial requirements. For information on disposal of unused, unwanted product, contact the registrant or the provincial/territorial regulatory agency. Contact the registrant and the provincial/territorial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills. **NOTICE TO USER:** This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the Pest Control Products Act to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label.

MISES EN GARDE: 1.GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. 2.Mortel si ingéré. 3.Très irritant pour les yeux. Provoque une irritation cutanée. NE PAS mettre dans les yeux, sur la peau ou les vêtements. 4.Se laver soigneusement après la manipulation du produit et avant de manger, boire ou fumer. 5.Porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures résistantes aux produits chimiques pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et la réparation. De plus, porter des lunettes de protection (lunettes ou écran facial) pendant le mélange, le chargement, le nettoyage et la réparation. Les combinaisons et les gants résistants aux produits chimiques ne sont pas requis lors de l'application dans une cabine ou un cockpit fermé. 6.Si les vêtements deviennent contaminés, retirer et laver séparément de la lessive ménagère avant de les porter à nouveau. 7.Nettoyer soigneusement l'équipement de pulvérisation après l'usage. 8.Appliquer uniquement lorsque le potentiel de dérive au-delà de la zone à traiter est au minimum. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur. 9.Ce produit contient une matière active et des distillats de pétrole aromatiques qui sont toxiques pour les organismes aquatiques. NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets. 10.NE PAS pénétrer ou permettre l'accès aux travailleurs dans les zones traitées lors de l'intervalle de retrait sécuritaire de 12 heures. 11.Les applicateurs personnalisés doivent utiliser un équipement à rampe au sol avec une cabine fermée qui fournit à la fois une barrière physique et une protection respiratoire (telle qu'un système de filtre de la poussière/du brouillard et/ou d'un système de purification des vapeurs/gaz). La cabine fermée doit avoir une barrière résistante aux produits chimiques qui entoure totalement l'occupant et empêche tout contact avec les pesticides à l'extérieur de la cabine. **MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES:** Toxique pour les organismes aquatiques, les plantes terrestres non ciblées et les petits mammifères sauvages. Observer les zones tampons de pulvérisation spécifiées à la section MODE D'EMPLOI. Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile. Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues. La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau. On peut consulter d'autres renseignements dans la section sur l'Atténuation du ruissellement du site Web Canada.ca. Ce produit contient une matière active et des distillats de pétrole aromatiques qui sont toxiques pour les organismes aquatiques. **PREMiers SOINS:** En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale. **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:** Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration. Le patient devrait être traité selon les symptômes. **ENTREPOSAGE:** 1. Conserver le produit dans le contenant original hermétiquement fermé. Protéger du gel. 2. Ne pas expédier.

Entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale, des semences et des engrais. 3. Entreposer sous clef dans un endroit frais, sec et bien ventilé sans drain de plancher. **ÉLIMINATION:** Contenants recyclables NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant:1.Rincer le contenant vide trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir. 2.Rendre le contenant vide rincé inutilisable. S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/territoriale. **Contenants récupérables:** NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. **Contenants ne pouvant être récupérés:** Rincer le contenant vide trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé par la réglementation provinciale/territoriale. Rendre le contenant vide rincé inutilisable. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/territoriale. Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au titulaire ou à l'organisme provincial/territorial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au titulaire et à l'organisme provincial/territorial de réglementation responsable.**AVIS À L'UTILISATEUR:** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.